



# communiqué

Le 22 janvier 2016

## **L'Université Bordeaux Montaigne recherche 4 personnalités extérieures pour son prochain Conseil d'administration**

L'Université Bordeaux Montaigne (Université Bordeaux-III) est appelée à renouveler intégralement la composition de ses conseils centraux, dont son conseil d'administration, lors des élections générales prévues les 9, 10 et 11 février 2016.

### **Le Conseil d'administration a pour rôle de déterminer la politique de l'établissement**

Cette instance de gouvernance comprend 36 membres, dont 28 membres élus représentant les personnels et les étudiants et 8 personnalités extérieures, réparties comme suit :

- **4 personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales et organismes qu'elles représentent ;**
- **4 personnalités extérieures désignées à titre personnel** après un appel public à candidatures lancé par l'université pour la représentation des profils suivants :
  - ▶ **1 personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise ;**
  - ▶ **1 représentant des organisations représentatives des salariés ;**
  - ▶ **1 représentant d'une entreprise employant moins de 500 salariés ;**
  - ▶ **1 représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.**

Au moins 1 de ces 4 personnalités a la qualité de diplômé-e de l'Université Bordeaux-III.

### **Ces personnalités extérieures éliront le ou la président-e de l'université en mars 2016**

Le choix final de ces 4 personnalités devra tenir compte de la répartition par sexe des personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales et les organismes de recherche afin de **garantir la parité entre les femmes et les hommes au sein de l'ensemble des huit personnalités extérieures membres du conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne.**

Le mandat des personnalités extérieures du conseil d'administration est d'une **durée de 4 ans** et s'exerce **à titre bénévole.**

Les personnalités extérieures siègent à part entière et bénéficient d'une voix délibérative au conseil d'administration. Dans ce cadre, **elles seront appelées à participer à l'élection du futur / de la future président-e de l'université prévue en réunion du conseil d'administration le 23 mars 2016.**

**Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature pour réception par l'Université le 8 février 2016 - 17h00 au plus tard.**

Consulter les modalités de candidature en ligne sur : [www.u-bordeaux-montaigne.fr](http://www.u-bordeaux-montaigne.fr)